

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01274

Numéro SIREN : 328 163 191

Nom ou dénomination : 3 F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2024 sous le numéro de dépôt 15228

Comptes annuels

DocuSigned by:
Giovanni BONICCHI
78DB98088BFF433...
CERTIFIE
CONFORME

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

2 rue de la Renaissance - Bat A

92160 ANTONY

Exercice clos le : 31 DECEMBRE 2023

APE : 4669A SIRET : 32816319100104

B2C

3 rue de Logelbach

Tel: 01 43 80 33 33

Fax:

75017 PARIS

2 rue de la Renaissance - Bat A
92160 ANTONY

COMPTES ANNUELS au 31/12/2023

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 14
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	15 à 18
- <i>Détail Compte de résultat</i>	19 à 21
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	22 et 23
- <i>Liasse 2067</i>	24
- <i>Liasses 2050 à 2059-F</i>	25 à 44

B2C

3 rue de Logelbach

75017 PARIS

01 43 80 33 33

2 rue de la Renaissance - Bat A
92160 ANTONY

COMPTES ANNUELS

B2C
3 rue de Logelbach

75017 PARIS
01 43 80 33 33

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	319 450	319 450				
	Fonds commercial (1)	1 800 512	1 800 512				
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	119 976	100 929	19 047	24 130	5 083	21.06
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	12 364		12 364	91 578	79 214	86.50
Total II		2 252 301	2 220 891	31 411	115 707	84 297	72.85
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	104 600	14 484	90 115	52 810	37 305	70.64
	Avances et acomptes versés sur commandes	64 798		64 798		64 798	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 922 722	64 447	1 858 275	1 293 515	564 760	43.66
	Autres créances	100 964		100 964	181 261	80 297	44.30
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	513 764		513 764	496 201	17 563	3.54
	Charges constatées d'avance (3)	57 308		57 308	54 150	3 159	5.83
	Total III	2 764 156	78 931	2 685 225	2 077 936	607 288	29.23
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		5 016 457	2 299 822	2 716 635	2 193 644	522 991	23.84

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 607 000)	607 000		607 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 360 933		3 360 933			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	53 421		53 421			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	327 731		327 731			
	Autres réserves						
	Report à nouveau	4 342 112		4 563 611		221 499	4.85
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		31 802		221 499		189 697	85.64
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I		38 775		6 973		31 802	456.06
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	32 000		32 000			
	Provisions pour charges						
Total III		32 000		32 000			
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	184		248		64	25.87
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	446 610		231 914		214 696	92.58
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 597 688		1 358 557		239 131	17.60
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	476 785		458 110		18 675	4.08
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 479				1 479	
	Autres dettes	121 943		105 842		16 102	15.21
	Produits constatés d'avance (1)	1 171				1 171	
Total IV		2 645 861		2 154 671		491 190	22.80
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 716 635		2 193 644		522 991	23.84

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 645 861

2 154 671

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	7 311 097	148 630	7 459 727	8 997 320		1 537 593	17.09
Production vendue de biens							
Production vendue de services	44 454	103 607	148 061	78 130		69 931	89.50
Chiffre d'affaires NET	7 355 551	252 237	7 607 788	9 075 450		1 467 663	16.17
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			90 689	26 230		64 460	245.75
Autres produits			30	12 077		12 048	99.75
Total des Produits d'exploitation (I)			7 698 507	9 113 757		1 415 251	15.53
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			4 713 235	5 811 975		1 098 740	18.90
Variation de stock (marchandises)			25 290	38 871		13 581	34.94
Achats de matières premières et autres approvisionnements			158			158	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			813 067	796 808		16 259	2.04
Impôts, taxes et versements assimilés			25 321	38 116		12 795	33.57
Salaires et traitements			1 295 163	1 581 370		286 206	18.10
Charges sociales			616 325	640 098		23 773	3.71
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 315	6 360		44	0.70
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			26 216	43 281		17 065	39.43
Dotations aux provisions							
Autres charges			71 698	12 777		58 921	461.13
Total des Charges d'exploitation (II)			7 542 209	8 891 914		1 349 704	15.18
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			156 297	221 844		65 546	29.55
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		778		345	433	125.49
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		778		345	433	125.49
2. Résultat financier (V-VI)		778		345	433	125.49
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		155 520		221 499	65 979	29.79
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		123 718			123 718	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		123 718			123 718	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		123 718			123 718	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		7 698 507		9 113 757	1 415 251	15.53
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		7 666 705		8 892 259	1 225 553	13.78
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		31 802		221 499	189 697	85.64

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	9
Fonds commercial	9
Autres immobilisations incorporelles	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Créances immobilisées	10
Evaluation des matières et marchandises	10
Dépréciation des stocks et en cours	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	11
Détail des produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
Détail des charges constatées d'avance	12
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	12
Variation des capitaux propres	12

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires	13
Ventilation de l'effectif moyen	13
Honoraires des commissaires aux comptes	13

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	13
Engagement en matière de pensions et retraites	14
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 716 635.10 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 607 787.57 Euros et dégageant un bénéfice de 31 801.51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	2 119 962		
Installations générales agencements aménagements divers	22 248		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	96 495		1 233
TOTAL	118 743		1 233
Prêts, autres immobilisations financières	91 578		1 600
TOTAL	91 578		1 600
TOTAL GENERAL	2 330 283		2 833

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 119 962	2 119 962
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers			22 248	22 248
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			97 728	97 728
TOTAL			119 976	119 976
Prêts, autres immobilisations financières		80 814	12 364	12 364
TOTAL		80 814	12 364	12 364
TOTAL GENERAL		80 814	2 252 301	2 252 301

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	319 450			319 450
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers	5 930	2 225		8 155
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	88 684	4 090		92 774
TOTAL	94 614	6 315		100 929
TOTAL GENERAL	414 064	6 315		420 379

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 225				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 090				
TOTAL	6 315				
TOTAL GENERAL	6 315				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	32 000				32 000
TOTAL	32 000				32 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	1 800 512				1 800 512
Sur stocks et en cours	26 500	595	12 610		14 484
Sur comptes clients	64 690	25 621	25 864		64 447
TOTAL	1 891 701	26 216	38 474		1 879 443
TOTAL GENERAL	1 923 701	26 216	38 474		1 911 443
Dont dotations et reprises d'exploitation		26 216	38 475		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	12 364	0	12 364
Clients douteux ou litigieux	82 111	82 111	
Autres créances clients	1 840 611	1 840 611	
Personnel et comptes rattachés	5 157	5 157	
Taxe sur la valeur ajoutée	78 619	78 619	
Divers état et autres collectivités publiques	2 615	2 615	
Débiteurs divers	14 573	14 573	
Charges constatées d'avance	57 308	57 308	
TOTAL	2 093 358	2 080 994	12 364

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	184	184		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 597 688	1 597 688		
Personnel et comptes rattachés	134 171	134 171		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	206 465	206 465		
Taxe sur la valeur ajoutée	124 049	124 049		
Autres impôts taxes et assimilés	12 101	12 101		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 479	1 479		
Autres dettes	121 943	121 943		
Produits constatés d'avance	1 171	1 171		
TOTAL	2 199 251	2 199 251		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	20.0000	30 350			30 350

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds Commercial Targetti			1 790 512	1 790 512	
Fonds Commercial Luxa Franc			10 000	10 000	
Total			1 800 512	1 800 512	

Le fonds de commerce a été acquis en 1999 lors de la fusion absorption AUTOGRAPHE par TARGETTI MLE.

Une provision pour dépréciation a été passée pour la valeur du fonds de commerce.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

La valeur brute des logiciels est de 319 450 €.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, soit une période de 3 à 5 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel et outillage ind.	Linéaire	5 à 10 ans
Installations Industrielles	Linéaire	5 à 10 ans
Installations, agenc. gén.	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de bureau & Info	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	125
Autres créances	17 188
Total	17 313

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients FAE 31/12/23	125
Fournisseurs AAR 31/12/23	14 573
Etat produits à recevoir 31/12/23	2 615
Total	17 313

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	184
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103 754
Dettes fiscales et sociales	228 858
Autres dettes	105 653
Total	438 449

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	57 308
Total	57 308
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 171
Total	1 171

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Loyers, charges locatives et impôts liés	16 700		
Loyers divers	3 339		
Recylum	29 665		
Chèques déjeuner	1 730		
frais déplacements salon 2024	1 573		
Documentation	1 668		
Cotisations 2024	1 450		
divers	1 183		
Total	57 308		

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 502 393		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	228 472-
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	221 499
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	6 973-
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	6 973-
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	6 973-
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	0
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	0

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
France	7 355 551
Intracom	207 279
Export	44 958
Total	7 607 788

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	16
Employés	3
Total	19

Honoraires des commissaires aux comptes

Le budget des honoraires couvre les travaux décrits dans la lettre de mission. Les éventuelles autres diligences, non connues à ce jour, permettant d'émettre les rapports prévus par les textes légaux ou réglementaires feront l'objet d'une facturation distincte, qui sera précisée lors de la réalisation des travaux correspondants.

Les honoraires sont fonction du niveau de qualification requis par la nature et la complexité des travaux effectués et du temps passé. Les honoraires s'élèveront à 14 400 € hors taxes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Le groupe 3 F Filippi S.P.A., a signé une lettre de soutien financier à la société 3F Filippi Targetti France.

Le groupe soutiendra la société aussi longtemps que la société fera partie du groupe 3 F Filippi S.P.A.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Au 31 décembre 2023, l'évaluation des indemnités de fin de carrière a été calculée selon la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme), actualisé au taux de 3,20% avec une hypothèse de départ à la retraite volontaire du salarié à l'âge de 67 ans. Le calcul des indemnités tient compte d'un taux moyen d'augmentation de 1% et d'un taux de charges sociales de 48%.

Il n'a pas été pris en compte de la décision IFRIC.

Le montant des droits qui seraient acquis au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte de la probabilité de survie et de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élèvent à 204950,35 €.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
3F FILIPPI	SPA	3 000 000	PIANORO - ITALIE

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES						
20500000 CONCESSIONS ET DROIT	319 450.13		319 450.13			
28050000 AMTS. DES CONCESSION	319 450.13		319 450.13			
FONDS COMMERCIAL						
20702000 FDS COMMERCIAL AUTOGR	1 800 511.72		1 800 511.72			
29070000 DEPRECIATION FDS COMMERCIAL	1 800 511.72		1 800 511.72			
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 046.95		24 129.50		5 082.55	21.06
21810000 AUTRES IMMOB.CORP.(I	22 248.40		22 248.40			
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORM	49 578.02		48 345.52		1 232.50	2.55
21840000 MOBILIER	48 149.48		48 149.48			
28181000 AMTS. AUTRES IM.CORP	8 155.11		5 929.88		2 225.23	37.53
28183000 AMTS. MAT DE BUREAU ET INFORM	44 624.36		40 534.54		4 089.82	10.09
28184000 AMTS. MOBILIER	48 149.48		48 149.48			
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 363.57		91 577.99		79 214.42	86.50
27510000 DEPOTS VERSES	12 363.57		91 577.99		79 214.42	86.50
Total II	31 410.52		115 707.49		84 296.97	72.85
MARCHANDISES	90 115.38		52 809.95		37 305.43	70.64
37002000 STOCKS DE MARCHANDIS	104 599.59		79 309.58		25 290.01	31.89
39700100 PROV.P.DEPREC. STOCK	14 484.21		26 499.63		12 015.42	45.34
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	64 798.03				64 798.03	
40910000 FOURNISSEURS DTS - A	64 798.03				64 798.03	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 858 275.10		1 293 514.74		564 760.36	43.66
41100000 CLIENTS	1 838 147.48		1 270 485.72		567 661.76	44.68
41300000 CLIENTS EFFETS A REC	2 338.80		1 550.16		788.64	50.87
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU L	82 110.63		86 168.60		4 057.97	4.71
41810000 CLIENTS FACTURES A E	125.15				125.15	
49100000 PROV. POUR DEPREC.-D	64 446.96		64 689.74		242.78	0.38
AUTRES CREANCES	100 964.21		181 261.39		80 297.18	44.30
40980000 FOURNISSEURS RAB.REM	14 572.59		7 896.10		6 676.49	84.55
42500000 PERSONNEL - AVANCES	5 157.35		10 657.35		5 500.00	51.61
44400000 ETAT IMPOT SUR LES B			123 718.00		123 718.00	100.00
44566000 T.V.A. SUR AUTRES BI	13 478.46		10 829.89		2 648.57	24.46
44584000 TVA A REGULARISER	33 160.62				33 160.62	
44586000 T.V.A. / FACTURES NO	14 592.91		13 357.14		1 235.77	9.25
44587500 Tva sur avoir à étab	17 387.28		14 802.91		2 584.37	17.46
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR	2 615.00				2 615.00	
DISPONIBILITES	513 763.72		496 200.75		17 562.97	3.54
51120000 BQE A CPT01 REM. CHQ	25 899.60		53 490.00		27 590.40	51.58
51130000 EFFETS ENCAISSEMENT	2 956.03		17 481.79		14 525.76	83.09
51200000 BANQUE SOCIETE GENERALE	336 984.32		217 009.52		119 974.80	55.29
51210200 BANCA INTESA SAN PAOLO	147 567.40		207 822.61		60 255.21	28.99
53110000 CAISSE SIEGE SOCIAL	356.37		396.83		40.46	10.20

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	57 308,14	54 149,61	3 158,53	5,83
48600000 CHARGES CONSTATEES D	57 308,14	54 149,61	3 158,53	5,83
Total III	2 685 224,58	2 077 936,44	607 288,14	29,23
TOTAL GENERAL	2 716 635,10	2 193 643,93	522 991,17	23,84

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAL	607 000.00		607 000.00			
10131000 CAPITAL SOUSCRIT - A	607 000.00		607 000.00			
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	3 360 933.12		3 360 933.12			
10420000 PRIMES DE FUSION	3 360 933.12		3 360 933.12			
RESERVE LEGALE	53 421.49		53 421.49			
10611000 RESERVE LEGALE PROPR	53 421.49		53 421.49			
RESERVES REGLEMENTEES	327 730.68		327 730.68			
10648000 AUTRES RESERVES REGL	327 730.68		327 730.68			
REPORT A NOUVEAU	4 342 112.20		4 563 610.97		221 498.77	4.85
11000000 REPORT A NOUVEAU (SO	4 342 112.20		4 563 610.97		221 498.77	4.85
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	31 801.51		221 498.77		189 697.26	85.64
Total I	38 774.60		6 973.09		31 801.51	456.06
PROVISIONS POUR RISQUES	32 000.00		32 000.00			
15180000 PROV.POUR RISQUES (A	32 000.00		32 000.00			
Total III	32 000.00		32 000.00			
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	183.96		248.16		64.20	25.87
51860000 INTERETS COURUS A PA	183.96		248.16		64.20	25.87
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	446 609.58		231 913.74		214 695.84	92.58
41910000 CLIENTS CRDT - AVCES	446 609.58		231 913.74		214 695.84	92.58
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 597 688.35		1 358 557.39		239 130.96	17.60
40100000 FOURNISSEURS	1 493 934.65		1 230 191.31		263 743.34	21.44
40810000 FOURNISSEURS FACTURE	90 807.18		115 815.29		25 008.11	21.59
40811000 ENTREE MARCHANDISES	12 946.52		12 550.79		395.73	3.15
DETTES FISCALES ET SOCIALES	476 785.31		458 110.03		18 675.28	4.08
42820000 PERSONNEL - DETTES P	82 514.00		74 449.00		8 065.00	10.83
42860000 PERSONNEL - AUTRES C	51 657.13		63 686.04		12 028.91	18.89
43100000 SECURITE SOCIALE	69 610.10		66 426.00		3 184.10	4.79
43701000 RETRAITE	24 649.05		22 592.49		2 056.56	9.10
43703000 PREVOYANCE ET MUTUELLE	17 518.77		16 107.50		1 411.27	8.76
43821000 CHARGES SOCIALES SUR	37 132.00		33 502.00		3 630.00	10.84
43860000 ORGANISMES SOCIAUX -	57 554.76		27 509.00		30 045.76	109.22
44210000 PAS	12 100.97		10 227.00		1 873.97	18.32
44551000 T.V.A. A DECAISSER	122 645.00		90 671.00		31 974.00	35.26
44586500 Tva sur avoir à rece	1 403.53				1 403.53	
44860000 ETAT - CHARGES A PAY			52 940.00		52 940.00	100.00
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	1 479.00				1 479.00	
40400000 FOURNISSEURS IMMOS	1 479.00				1 479.00	
AUTRES DETTES	121 943.30		105 841.52		16 101.78	15.21
41100000 CLIENTS	16 289.81		17 024.11		734.30	4.31
41980000 CLIENTS CRDT - RAB.R	105 653.49		88 817.41		16 836.08	18.96

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 171.00		1 171.00	
48700000 PRODUITS CONSTATES D	1 171.00		1 171.00	
Total IV	2 645 860.50	2 154 670.84	491 189.66	22.80
TOTAL GENERAL	2 716 635.10	2 193 643.93	522 991.17	23.84

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	7 459	726.74	8 997	319.88	1 537 593.14	17.09
70700000 VENTES DE MARCHANDISES	7 566	548.08	9 134	687.85	1 568 139.77	17.17
70970000 R.R.R.ACCORDES :/VEN	106	821.34	137	367.97	30 546.63	22.24
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	148	060.83	78	130.31	69 930.52	89.50
70820000 COMMISSIONS SUR VENTE ET ROYAL		125.15			125.15	
70840000 PROD ACT ANNEXES MISE DISPO PE	100	992.00	30	000.00	70 992.00	236.64
70850000 PROD.ACT.ANNEXES : P	40	369.64	40	849.61	479.97	1.17
70880000 PROD.ACT.ANNEXES : A	6	574.04	7	280.70	706.66	9.71
Chiffre d'affaires NET	7 607	787.57	9 075	450.19	1 467 662.62	16.17
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	90	689.40	26	229.81	64 459.59	245.75
78173000 REPR./PROV. POUR DEP	12	610.94		847.08	11 763.86	NS
78174000 REPR./PROV. POUR DEP	25	863.59	1	333.50	24 530.09	NS
79100000 TRANSFERTS DE CHARGE	52	214.87	24	049.23	28 165.64	117.12
AUTRES PRODUITS	29.75		12	077.41	12 047.66	99.75
75800000 PRODUITS DIVERS DE G	29.75		12	077.41	12 047.66	99.75
Total des Produits d'exploitation	7 698	506.72	9 113	757.41	1 415 250.69	15.53
ACHATS DE MARCHANDISES	4 713	235.48	5 811	975.01	1 098 739.53	18.90
60700000 ACHATS M/SES STOCK	4 713	235.48	5 811	975.01	1 098 739.53	18.90
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	25	290.01	38	871.03	13 581.02	34.94
60370000 VARIATION STOCK MARCH	25	290.01	38	871.03	13 581.02	34.94
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	158.20				158.20	
60261000 EMBALLAGES CONSIGNES	158.20				158.20	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	813	067.16	796	808.19	16 258.97	2.04
60400000 ACHATS D'ETUDES & PR	5	512.70	3	920.09	1 592.61	40.63
60410000 SAV SOUS TRAITANCE	17	761.13	7	089.92	10 671.21	150.51
60610000 ACHATS NON STOCKES -	2	491.95	1	548.73	943.22	60.90
60630000 ACHATS NON STOCKES -	2	010.94	1	517.64	493.30	32.50
60640000 ACHATS NON STOCKES -	2	478.27	2	541.72	63.45	2.50
60680000 CARBURANT	31	652.22	32	685.40	1 033.18	3.16
61100000 ECO TAXE CONTRIBUTION	22	069.45	28	733.07	6 663.62	23.19
61320000 LOCATIONS IMMOBILIER	41	878.22	35	742.75	6 135.47	17.17
61340000 LOCATIONS VEHICULES	88	574.11	69	332.90	19 241.21	27.75
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	8	547.31	8	249.17	298.14	3.61
61400000 CHARGES LOCATIVES ET	14	966.07	13	846.97	1 119.10	8.08
61551000 ENTRETIEN & REPARATI	10	662.31	9	370.43	1 291.88	13.79
61560000 MAINTENANCE	1	347.10	1	318.90	28.20	2.14
61561000 MAINTENANCE INFORMAT	1	655.41	1	500.00	155.41	10.36
61580000 ENTRETIEN DES LOCAUX	2	686.88	2	742.68	55.80	2.03
61610000 PRIMES D'ASSURANCE -	3	628.48	3	972.12	343.64	8.65
61637000 PRIMES D'ASSURANCE - FLOTTES	17	094.75	18	533.93	1 439.18	7.77
61650000 PRIMES D'ASSURANCE - SFAC		40.00			40.00	
61810000 DOCUMENTATION GENERA		544.15		985.89	441.74	44.81
61830000 DOCUMENTATION TECHNI	2	102.26	2	462.26	360.00	14.62
61850000 FRAIS DE COLLOQUES,S	4	520.32	7	670.71	3 150.39	41.07
62220000 COMMISSIONS ET COURT	101	154.58	95	326.34	5 828.24	6.11
62221000 COMM S/VTES - ROYALTIES	10	569.66			10 569.66	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
62260000 HONORAIRES JURIDIQUE	3	376.66	7	655.48	4 278.82	55.89
62261000 HONORAIRES CAC	15	193.77	26	125.00	10 931.23	41.84
62261100 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	17	438.00	21	800.00	4 362.00	20.01
62261200 Honoraires com et MKT		70.00			70.00	
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE	6	306.51	2	344.61	3 961.90	168.98
62310000 ANNONCES ET INSERTIO		520.00		300.00	220.00	73.33
62320000 ECHANTILLONS	7	466.55	1	352.50	6 114.05	452.06
62330000 FOIRES ET EXPOSITION	5	387.77	13	345.28	7 957.51	59.63
62340000 CADEAUX A LA CLIENTE		925.07		584.20	340.87	58.35
62341000 CADEAUX A LA CLIENTE				861.47	861.47	100.00
62360000 CATALOGUES ET IMPRIM	14	488.33	13	952.33	536.00	3.84
62380000 DIVERS (POURBOIRES,D		100.00		400.00	300.00	75.00
62410000 TRANSPORTS SUR ACHAT	5	628.36	10	629.96	5 001.60	47.05
62420000 TRANSPORTS SUR VENTE	215	812.03	230	116.30	14 304.27	6.22
62480000 TRANSPORTS DIVERS	1	061.30		8.00	1 053.30	NS
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENT	69	839.95	61	939.08	7 900.87	12.76
62571000 RECEPTIONS	19	330.16	17	869.80	1 460.36	8.17
62600000 FRAIS POSTAUX ET FRA	6	527.88	7	909.64	1 381.76	17.47
62610000 FRAIS DE TELECOM.	21	793.74	16	026.42	5 767.32	35.99
62750000 FRAIS SUR EFFETS (CO	3	881.09	4	482.13	601.04	13.41
62780000 AUTRES FRAIS ET COMM	2	495.38	3	132.65	637.27	20.34
62810000 CONCOURS DIVERS (COT	1	311.21	6	451.74	5 140.53	79.68
62840000 FRAIS DE RECRUTEMENT		165.13		429.98	264.85	61.60
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	25	321.07	38	115.95	12 794.88	33.57
63511000 CFE - CVAE	9	334.00	20	518.00	11 184.00	54.51
63512000 TAXES FONCIERES	4	281.03	6	021.09	1 740.06	28.90
63513000 AUTRES IMPOTS LOCAUX	3	513.51	3	368.17	145.34	4.32
63514000 TAXE SUR LES VEHICUL	5	551.00	7	071.00	1 520.00	21.50
63580000 AUTRES DROITS				126.32	126.32	100.00
63780000 TAXES DIVERSES	2	641.53	1	011.37	1 630.16	161.18
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 295	163.17	1 581	369.62	286 206.45	18.10
64110000 SALAIRES,APPOINTEMENT	1 317	244.47	1 423	110.82	105 866.35	7.44
64120000 CONGES PAYES	8	065.00	11	563.00	19 628.00	169.75
64130000 PRIMES ET GRATIFICAT	14	870.00	5	168.00	9 702.00	187.73
64140000 INDEMNITES ET AVANTA	15	276.30	174	989.80	190 266.10	108.73
CHARGES SOCIALES	616	325.07	640	097.88	23 772.81	3.71
64510000 COTISATIONS A L'URSS	440	934.09	403	024.36	37 909.73	9.41
64520000 COTISATIONS AUX MUTU	40	918.73	38	716.33	2 202.40	5.69
64530000 COTISATIONS AUX CAIS	124	452.43	135	353.26	10 900.83	8.05
64540000 COTISATIONS AUX ASSE			57	149.95	57 149.95	100.00
64580000 COTISATIONS AUX AUTR	3	026.00	9	284.00	6 258.00	67.41
64710000 AUTRES CH.SOC. - PRE	6	488.30	7	988.40	1 500.10	18.78
64750000 AUTRES CH.SOC. - MED	2	415.00	2	576.00	161.00	6.25
64800000 AUTRES CHARGES DE PE	4	142.52	4	573.58	431.06	9.43
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	6	315.05	6	359.53	44.48	0.70
68112000 DOT.AUX AMTS. DES IM	6	315.05	6	359.53	44.48	0.70
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	26	216.33	43	281.22	17 064.89	39.43
68173000 DOT PROV DEPR STOCK		595.52			595.52	
68174000 DOT.PROV DEPR CREANCES	25	620.81	43	281.22	17 660.41	40.80

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
AUTRES CHARGES	71	697.78	12	777.28	58 920.50	461.13
65110000 BREVETS, LOGICIELS	14	304.06	12	572.64	1 731.42	13.77
65410000 PERTES SUR CREANCES	19	042.42			19 042.42	
65800000 CHARGES DIVERSES DE	38	351.30		204.64	38 146.66	NS
Total des Charges d'exploitation	7 542	209.30	8 891	913.65	1 349 704.35	15.18
Résultat d'exploitation	156	297.42	221	843.76	65 546.34	29.55
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	777.91		344.99		432.92	125.49
66500000 ESCOMPTE ACCORDES	777.91		344.99		432.92	125.49
Total des Charges financières	777.91		344.99		432.92	125.49
Résultat financier	777.91		344.99		432.92	125.49
Résultat courant avant impôts	155 519.51		221 498.77		65 979.26	29.79
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	123 718.00				123 718.00	
67200000 CH.EXCEPT./ EXERCICE	123 718.00				123 718.00	
Total des Charges exceptionnelles	123 718.00				123 718.00	
Résultat exceptionnel	123 718.00				123 718.00	
Total des produits	7 698 506.72		9 113 757.41		1 415 250.69	15.53
Total des charges	7 666 705.21		8 892 258.64		1 225 553.43	13.78
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	31 801.51		221 498.77		189 697.26	85.64

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE
2 rue de la Renaissance - Bat A
92160 ANTONY

relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 21 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	2 716 635 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	7 607 788 Euros
- Résultat net comptable,	31 802 Euros

Fait à PARIS
Le 07/03/2024

Patrick Bourdin
Expert Comptable

2 rue de la Renaissance - Bat A
92160 ANTONY

DOSSIER FISCAL

B2C
3 rue de Logelbach

75017 PARIS
01 43 80 33 33

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le		01012023		et clos le		31122023		Régime simplifié d'imposition					
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal		x			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre													
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case													
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE													
Désignation de la société:						Adresse du siège social:							
3F FILIPPI TARGETTI FRANCE						2 rue de la Renaissance - Bat							
SIRET		3		2		8		1		6			
		3		1		9		1		0			
		0		0		1		0		4			
Adresse du principal établissement:						Ancienne adresse en cas de changement:							
REGIME FISCAL DES GROUPES													
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)													
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante													
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:													
						SIRET							
B ACTIVITE													
Activités exercées								Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)													
1 Résultat fiscal													
Bénéfice imposable au taux normal						0		Déficit					
Bénéfice imposable à 15%		0		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %									
2 Plus-values													
PV à long terme imposables à 15%						PV à long terme imposables à 19%							
Autres PV imposables à 19%						PV à long terme imposables à 0%				PV exonérées (art. 238 quindecies)			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations													
Entreprises nouvelles, art 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies					
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies				Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies					
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies				Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A				Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies					
Société d'investissement immobilier cotée				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies				Autres dispositifs					
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)						Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %							
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :													
dans le secteur productif, art. 244 quater W													
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)													
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt													
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.													
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)													
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%													
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)													
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%													
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE													
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI		x		NON		Si oui, indication du logiciel utilisé			
								CEGID					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liassés fiscaux sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.													
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						Nom et adresse du conseil:							
B2C													
3 rue de Logelbach													
75017 PARIS						Tél: 01 43 80 33 33							
OGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:							
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:						Date:		Lieu		Paris			
						Qualité et nom du signataire:							
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné										Signature			
Examen de conformité fiscale (ECF)													

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2024

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I										REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES																							
Montant global brut des distributions (1)										payées par la société elle-même										a		payées par un établissement chargé du service des titres										b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)										c																							
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d																							
Montant des distributions																				e													
autres que celles visées en (a),																				f													
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)																				g													
																				h													
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i																							
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j																							
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)																							
J										REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES																							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants										Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.																					
										Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement à été effectué.		Montant des sommes versées :																			
														à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les															
1										2		3		4		Indemnités forfaitaires. 5		Rembour-sements. 6		Indemnités forfaitaires. 7		Rembour-sements. 8											
K										DIVERS																							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																																	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																	
L										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																							
REMUNERATIONS																																	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)																																	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)																																	
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À										0 %		15 %		19 %																			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																																	
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice																																	
MVLT réalisée au cours de l'exercice																																	
MVLT restant à reporter																																	
M										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS																							
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																																	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																																	

Désignation de l'entreprise 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Adresse 2 rue de la Renaissance - Bat A 92160 ANTONY

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶	
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1 ARCAMONE Alain Directeur général	62 Chemin de Mazade 31190 MIREMONT
2 BOZIC Brigitte directrice devlp Mle	7 rue du Docteur Rouquès 95870 BEZONS
3 CHABAUD Mélanie directrice devlp 3F Filippi	2 rue Mozart 44600 ST NAZAIRE
4 FUTIN Fabrice Directeur dévelpt TARGETTI	159 Allée du Puits du Deo 69480 POMMIERS
5 DUPUY Franck Resp prescrit Sud-Ouest	976 rue Trocard 33570 LES ARTIGUES DE LUSSAC
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❹)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❽)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❾)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 170 747		7 540		178 287				178 287
2 84 199		4 790		88 989				88 989
3 77 631		5 043		82 674				82 674
4 75 820		6 577		82 397				82 397
5 65 391		4 276		69 667				69 667
6								
7								
8								
9								
10								
** 473 788		28 226		502 014				502 014
** TOTAUX								

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ❹	
- de l'exercice 2023 (total col.9 + total col.10) ❺	502 014	- de l'exercice 2023 ❺	208 191
- de l'exercice précédent ❺	518 456	- de l'exercice précédent ❺	272 188
Nom et qualité du signataire A Paris le Signature,			

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2																																											
Adresse de l'entreprise 92160 ANTONY										Durée de l'exercice précédent* 1 2																																											
Numéro SIRET* 3 2 8 1 6 3 1 9 1 0 0 1 0 4										Néant ☐ *																																											
										Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 3										N-1 3 1 1 2 2 0 2 2																																	
										Brut 1										Amortissements, provisions 2										Net 3										Net 4													
Capital souscrit non appelé (I)										AA																																											
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB											AC																																							
		Frais de développement *	CX											CQ																																							
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	319 450										AG	319 450																																						
		Fonds commercial (1)	AH	1 800 512										AI	1 800 512																																						
		Autres immobilisations incorporelles	AJ											AK																																							
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL											AM																																							
		Terrains	AN											AO																																							
		Constructions	AP											AQ																																							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR											AS																																							
		Autres immobilisations corporelles	AT	119 976										AU	100 929										19 047										24 130																		
		Immobilisations en cours	AV											AW																																							
		Avances et acomptes	AX											AY																																							
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS											CT																																							
		Autres participations	CU											CV																																							
		Créances rattachées à des participations	BB											BC																																							
		Autres titres immobilisés	BD											BE																																							
		Prêts	BF											BG																																							
		Autres immobilisations financières*	BH	12 364										BI											12 364										91 578																		
		TOTAL (II)										BJ	2 252 301										BK	2 220 891										31 411										115 707									
		ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL											BM																																					
				En cours de production de biens	BN											BO																																					
				En cours de production de services	BP											BQ																																					
				Produits intermédiaires et finis	BR											BS																																					
				Marchandises	BT	104 600										BU	14 484										90 115										52 810																
Avances et acomptes versés sur commandes	BV			64 798										BW											64 798																												
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*		BX	1 922 722										BY	64 447										1 858 275										1 293 515																		
	Autres créances (3)		BZ	100 964										CA											100 964										181 261																		
	Capital souscrit et appelé, non versé		CB											CC																																							
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD											CE																																							
	Disponibilités		CF	513 764										CG											513 764										496 201																		
	Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	57 308										CI											57 308										54 150																	
TOTAL (III)										CJ	2 764 156										CK	78 931										2 685 225										2 077 936											
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW																																																			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM																																																			
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN																																																			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO	5 016 457										1A	2 299 822										2 716 635										2 193 644											
Renvois : (1) Dont droit au bail										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP	(0)										(3) Part à plus d'un an :										CR												
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :										Stocks :																				Créances :																					

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE										Néant ☐ *	
						Exercice N		Exercice N-1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :6.0.7....0.0.0.....)					DA	607 000	607 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB	3 360 933	3 360 933			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)					DC					
	Réserve légale (3)					DD	53 421	53 421			
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)					DF	327 731	327 731			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)					DG					
	Report à nouveau					DH	(4 342 112)	(4 563 611)			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	31 802	221 499			
	Subventions d'investissement					DJ					
	Provisions réglementées *					DK					
	TOTAL (I)					DL	38 775	6 973			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM					
	Avances conditionnées					DN					
	TOTAL (II)					DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	32 000	32 000			
	Provisions pour charges					DQ					
	TOTAL (III)					DR	32 000	32 000			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS					
	Autres emprunts obligataires					DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	184	248			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)					DV					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW	446 610	231 914			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	1 597 688	1 358 557			
	Dettes fiscales et sociales					DY	476 785	458 110			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	1 479				
	Autres dettes					EA	121 943	105 842			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	1 171				
	TOTAL (IV)					EC	2 645 861	2 154 671			
	Ecart de conversion passif * (V)					ED					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	2 716 635	2 193 644			
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital				1B					
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C					
				Ecart de réévaluation libre		1D					
				Réserve de réévaluation (1976)		1E					
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF					
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	2 645 861	2 154 671			
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE									
				Exercice N				Exercice (N-1)	
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA	7 311 097	FB	148 630	FC	7 459 727
	Production vendue	biens*		FD		FE		FF	
		services*	44 454	FG		FH	103 607	FI	148 061
	Chiffres d'affaires nets*			FJ	7 355 551	FK	252 237	FL	7 607 788
	Production stockée*							FM	
	Production immobilisée*							FN	
	Subventions d'exploitation							FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)							FP	90 689
	Autres produits (1) (11)							FQ	30
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	7 698 507
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	4 713 235
	Variation de stock (marchandises)*							FT	(25 290)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	158
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	813 067
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	25 321
	Salaires et traitements*							FY	1 295 163
	Charges sociales (10)							FZ	616 325
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*		dont fonds de commerce	HS		GA	6 315
			- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	26 216
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)							GE	71 698
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	7 542 209
	- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	156 297
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	
	Différences positives de change							GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	
	Total des produits financiers (V)							GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	778
	Différences négatives de change							GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	
	Total des charges financières (VI)							GU	778
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV	(778)
- RÉSULTAT COURANT AVANT IMP TS (I - II III - IV V - VI)								GW	155 520

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	123 718		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	123 718		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(123 718)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I III V VII)										HL	7 698 507	9 113 757	
TOTAL DES C ARGES (II IV VI VIII IX X)										HM	7 666 705	8 892 259	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	31 802	221 499	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont {	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	52 215	24 049	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	14 304	12 573	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7							
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
créances prescrites										123 718			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE										Néant		*			
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations						
INCORP.								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3					
	TOTAL I					CZ		D8		D9					
	TOTAL II					KD		2 119 962		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG				KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9				KJ		KK			
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1				KM		KN			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants		M2				KP		KQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3				KS		KT				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV		22 248		KW			
		Matériel de transport *						KY				KZ			
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB		96 495		LC			
		Emballages récupérables et divers *						LE				LF			
	Immobilisations corporelles en cours					LH				LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK				LL		LM			
	TOTAL III					LN		118 743		LO		LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G				8M		8T		
		Autres participations					8U				8V		8W		
		Autres titres immobilisés					1P				1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T		91 578		1U		1V				
TOTAL IV					1Q		91 578		1R		1S				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G		2 330 283		0H		0J				
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
INCORP.				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4					
	Frais d'établissement et de développement TOTAL I			IN				C0		D0					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II			IO				LV		LW					
CORPORELLES	Terrains			IP				LX				LY			
	Constructions	Sur sol propre		IQ				MA				MB			
		Sur sol d'autrui		IR				MD				ME			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS				MG				MH			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT				MJ				MK			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU				MM		22 248		MN			
		Matériel de transport		IV				MP				MQ			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW				MS		97 728		MT			
		Emballages récupérables et divers *		IX				MV				MW			
	Immobilisations corporelles en cours			MY				MZ				NA			
	Avances et acomptes			NC				ND				NE			
	TOTAL III			IY				NG		119 976		NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ				0U				M7			
	Autres participations			10				0X				0Y			
	Autres titres immobilisés			11				2B				2C			
	Prêts et autres immobilisations financières			12				2E		80 814		2F			
	TOTAL IV			13				NJ		80 814		NK			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14				0K		80 814		0L			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
En Euros.

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE												Néant ☐ *			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement			CY				EL				EM				
Fonds commercial			RE				RF				RI				
Autres immobilisations incorporelles			PE	319 450			PF				PG	319 450			
TOTAL I			RK	319 450			RM				RN	319 450			
Terrains			PI				PJ				PK				
Constructions	Sur sol propre		PM				PN				PO				
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV				PW				PX				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ				QA				QB				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	5 930			QE	2 225			QF	8 155			
	Matériel de transport		QH				QI				QJ				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	88 684			QM	4 090			QN	92 774			
	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				
TOTAL II			QU	94 614			QV	6 315			QW	100 929			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)			QN	414 064			QP	6 315			QQ	420 379			
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY				Total général non ventilé (NW - NY)	NZ			
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*					Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9				Z8	
Primes de remboursement des obligations										SP				SR	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE										Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF			
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI			
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR			
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S			
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	32 000	5W		5X		5Y	32 000		
	TOTAL II	5Z	32 000	TV		TW		TX	32 000		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A	1 800 512	6B		6C		6D	1 800 512		
		6E		6F		6G		6H			
		O2		O3		O4		O5			
		9U		9V		9W		9X			
		O6		O7		O8		O9			
	Sur stocks et en cours	6N	26 500	6P	595	6R	12 610	6S	14 484		
	Sur comptes clients	6T	64 690	6U	25 621	6V	25 864	6W	64 447		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A			
	TOTAL III	7B	1 891 701	TY	26 216	TZ	38 474	UA	1 879 443		
	TOTAL GÉNÉRAL (I II III)		7C	1 923 701	UB	26 216	UC	38 474	UD	1 911 443	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	26 216	UF	38 475						
	- financières	UG		UH							
	- exceptionnelles	UJ		UK							
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.											
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

AUTRES PROVISIONS RISQUES ET CHARGES

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE										Néant ☐ *		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT	12 364	UV	(0)	UW	12 364		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	82 111	82 111					
	Autres créances clients				UX	1 840 611	1 840 611					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (UO)				ZI							
	Personnel et comptes rattachés				UY	5 157	5 157					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	78 619	78 619					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP	2 615	2 615					
	Groupe et associés (2)				VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	14 573	14 573					
	Charges constatées d'avance				VS	57 308	57 308					
	TOTAUX				VT	2 093 358	VU	2 080 994	VV	12 364		
RENVOS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice			VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y								
Autres emprunts obligataires (1)				7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	184	184						
	à plus de 1 an à l'origine			VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A								
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	1 597 688	1 597 688						
Personnel et comptes rattachés				8C	134 171	134 171						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	206 465	206 465						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	124 049	124 049						
	Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	12 101	12 101						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	1 479	1 479						
Groupe et associés (2)				VI								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	121 943	121 943						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ								
Produits constatés d'avance				8L	1 171	1 171						
TOTAUX				VY	2 199 251	VZ	2 199 251					
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 3																
I RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE																		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA	31 802																
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	43 607			WB													
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)			WG	5 551			XE	49 158												
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB																	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX				XW													
	Amendes et pénalités			WJ				Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ																	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY																	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7																	
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.			WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7				K7												
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %										I8														
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										ZN														
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR																	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			SU				Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW				WQ	127 231										
										Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8															
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1																		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3																		
										TOTAL I										WR	208 191							
II DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE																		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										WT																		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU																		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			{ - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV														
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH																	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WP																	
	Régime des sociétés mères et des filiales *			(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations			2A				WW																	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :										XB																	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										I6																	
											WZ																	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										XA																	
	Majoration d'amortissement *										ZX																	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)			K9				Entreprises nouvelles 44 sexies			L2				ZY												
									Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)			K3				XD												
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)			OV				Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)			1F				XF														
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)			PP				Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)			PB																		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS																		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)			X9				Créance dérogée par le report en arrière du déficit			ZI				XG											
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2																		
III RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II																		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)			XI	208 191			XJ																		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				XL	208 191																	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XN	0			XO																		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)																												

Cegid Quadra

Détail des réintégrations diverses

123 718

3 513

127 231

[illegible]

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE				Néant ☐ *	
I SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	3 174 522	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4ter		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	208 191	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	2 966 331	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)			YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	2 966 331	
II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PA ER, C ARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	119 646	
III PROVISIONS ET C ARGES A PA ER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMP T					
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE																		Néant ☐ *							
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(4563611)				AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB															
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	221 499					Dividendes		ZD															
	Prélèvements sur les réserves	OE						Autres répartitions	ZE																
								Report à nouveau	ZF																
	TOTAL I	OF	(4342112)					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZG	(4 342 112)															
										ZH	(4 342 112)														
RENSEIGNEMENTS DIVERS																		Exercice N :				Exercice N-1 :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)										J7					YQ									
	- Engagements de crédit-bail immobilier														YR										
	- Effets portés à l'escompte et non échus														YS										
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance														YT	45 343 39 743									
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)										J8	153 966				XQ	153 966 127 172								
	- Personnel extérieur à l'entreprise														YU										
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)														SS	42 385 57 925									
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages														YV	111 724 95 326									
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)										ES					ST	459 649 476 642								
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052														ZJ	813 067 796 808									
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE														YW	9 334 20 518									
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés										ZS					9Z	15 987 17 598								
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052														YX	25 321 38 116									
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)														YY	2 445 449 2 892 097									
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations														YZ	128 706 131 879									
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*														OB	1 317 244									
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *														OS										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK					%									
	- Numéro de centre de gestion agréé *										XP					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice														RG										
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI														RH										
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA					Plus-values à 15 %		JK					Plus-values à 0 %		JL								
							Plus-values à 19 %		JM					Imputations		JC									
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD					Plus-values à 15 %		JN					Plus-values à 0 %		JO								
							Plus-values à 19 %		JP					Imputations		JF									
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH					N° SIRET de la société mère du groupe				JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)	
			19 %	15 % ou 12.8 %	0 %		
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

Plus-values réalisées
au cours de
l'exercice

Plus-values réalisées
au cours des
exercices antérieurs

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

5

1

Origine des plus-values et date
des fusions ou des apports

Montant net des plus-values réalisées à l'origine

Montant antérieurement réintégré

Montant rapporté au
résultat de l'exercice

Montant restant
à réintégrer

TOTAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Néant ☒ *

1

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

2

Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% 1 ou 12.8 % 2 .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1 *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMP T SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMP T SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE				Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme			
		taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxées à 19 % taxées à 25 %			
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1			
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2			
TOTAL (lignes 1 et 2)		3			
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4			
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5			
TOTAL (lignes 4 et 5)		6			
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7			
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, e alinéas de l'art - -5e du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice	
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE					Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/01/2023			et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS								
Effectif moyen du personnel * :					YP	19		
dont apprentis					YF			
dont handicapés					YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale					RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE								
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE								
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					OA	7 607 788		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges					OT			
TOTAL 1					OX	7 607 788		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée								
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OH	30		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					OE			
Subventions d'exploitation reçues					OF			
Variation positive des stocks					OD	25 290		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée					OI	52 215		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					XT			
TOTAL 2					OM	77 535		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)								
Achats					ON	4 775 301		
Variation négative des stocks					OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					OR	612 160		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OW	71 698		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OY			
TOTAL 3					OJ	5 459 159		
IV- Valeur ajoutée produite								
Calcul de la valeur ajoutée					(total 1 + total 2 - total 3)		OG	2 226 163
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises								
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					SA	2 226 163		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE								
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE								
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)			GX	7 607 788	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	19
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					HX			
Période de référence			GY	01/01/2023	GZ	31/12/2023		
Date de cessation					HR			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.								

Cegid Quadr

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 3 2 8 1 6 3 1 9 1 0 0 1 0 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

ADRESSE (voie) 2 rue de la Renaissance - Bat A

CODE POSTAL 92160 VILLE ANTONY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 30 350

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination 3F FILIPPI SPA

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 30 350

Adresse : N° 28 Voie VIA DEL SAVENA

Code postal Commune PIANORO 40065 Pays IT

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET

3 2 8 1 6 3 1 9 1 0 0 1 0 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

ADRESSE (voie)

2 rue de la Renaissance - Bat A

CODE POSTAL

92160

VILLE

ANTONY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

3 F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 607.000 euros
Siège social : 2, rue de la Renaissance - Bâtiment A – 92160 ANTONY
328 163 191 RCS NANTERRE

**PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 19 AVRIL 2024**

L'An deux mille vingt-quatre,

Le dix-neuf avril, à 10 heures

La société **3F FILIPPI SPA**, société de droit italien ayant son siège social sis 28 Via del Savena – 40065 PIANORO (Italie), représentée par Madame Mirella MANDRIOLI,

Associée unique de la société 3 F FILIPPI TARGETTI FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 607.000 euros, s'est réunie en son siège social, sur convocation faite par le Président.

L'assemblée est présidée par Monsieur Giovanni BONAZZI, Président.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Associée Unique est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Président et présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement du mandat du Président ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Associée Unique :

- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes ;
- L'inventaire, les comptes annuels ainsi que leurs annexes ;
- Le projet de texte des résolutions présentées à l'Assemblée Générale.

Il précise que l'établissement des comptes de l'exercice a été réalisé conformément aux normes comptables en vigueur.

Puis, il donne lecture de son rapport.

Après en avoir délibéré, et personne ne demandant plus la parole, l'Associée Unique prend les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture :

- du rapport du Président sur l'activité et la situation de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et sur les comptes dudit exercice,
- du rapport du Commissaire aux comptes sur l'activité et la situation de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et sur les comptes dudit exercice,

approuve le bilan et les comptes de l'exercice tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associée Unique donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DECISION

L'Associée Unique constate que l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice de 31.802 euros.

L'Associée Unique approuve la proposition du Président de la Société et décide d'affecter ledit bénéfice de la manière suivante :

- en intégralité au poste « Report à nouveau » qui passe ainsi de (4.342.112) euros à (4.310.310) euros.

Le total des capitaux propres s'élève à 38.775 euros pour un capital social de 607.000 euros.

L'Associée Unique constate qu'en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, et après examen de la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, il résulte que les capitaux propres de la Société restent inférieurs à la moitié du capital social.

L'Associée Unique constate qu'en 2020, en Assemblée Générale Extraordinaire, il avait déjà été décidé de ne pas dissoudre la Société. Il n'y a donc pas lieu de statuer de nouveau à ce sujet.

L'Associée Unique constate que la Société devait reconstituer ses capitaux propres ou réduire son capital social au plus tard le 31 décembre 2022.

Néanmoins, L'Associée Unique constate qu'en vertu de l'article L.225-248 du code de commerce, tel que modifié par la loi n°2023-171 du 9 mars 2023 et par le décret d'application n°2023-657 du 25 juillet 2023, la Société n'ayant pas reconstitué ses capitaux dans le délai initial, un nouveau délai de deux ans a commencé à courir, dont le terme est fixé à la clôture du second exercice suivant le terme du délai initial.

L'Associée Unique constate que la Société dispose d'un délai de deux années soit jusqu'à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2024, pour procéder à la reconstitution de ses capitaux propres ou réduire son capital.

L'Associée Unique constate que la société doit impérativement reconstituer ses capitaux propres cette année.

L'Associée Unique, conformément aux dispositions légales, rappelle que les dividendes distribués au cours des trois précédents exercices ont été les suivants :

- au titre de l'exercice 2020 néant
- au titre de l'exercice 2021 néant
- au titre de l'exercice 2022 néant

TROISIÈME DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du Président sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, déclare en approuver les conclusions et donne quitus au Président à cet égard.

QUATRIÈME DECISION

L'Associée Unique décide de renouveler le mandat de Président de Monsieur Giovanni BONAZZI pour une durée d'un an. En conséquence, son mandat prendra fin avec l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'Associée Unique décide que Monsieur Giovanni BONAZZI ne sera pas rémunéré au titre de son mandat de Président.

CINQUIÈME DECISION

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et l'Associée Unique.

Monsieur Giovanni BONAZZI

Président

DocuSigned by:

Giovanni BONAZZI

78DB98088BFF433...

Société 3F FILIPPI SPA

Représentée par Madame Mirella MANDRIOLI

Associée unique

DocuSigned by:

Mirella MANDRIOLI

BA17750B03AB47D...

Renaissance Audit

2 rue de la Renaissance - 92184 Antony cedex
Tél. : 01 46 66 06 06

Cédric BASTIEN
Christine LANTY
Philippe SZAFIR
Jean-Philippe THOLAS
Commissaires aux Comptes

3 F FILIPPI TARGETTI France SAS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 607 000 Euros

**Siège social : 2 Rue de la Renaissance
92160 Antony**

RCS NANTERRE 328 163 191

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR

**LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Renaissance Audit

2 rue de la Renaissance - 92184 Antony cedex
Tél. : 01 46 66 06 06

Cedrick BASTIEN
Christine LANTY
Philippe SZAFIR
Jean-Philippe THOLAS
Commissaires aux Comptes

A l'Associé Unique,

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société 3 F FILIPPI TARGETTI FRANCE à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 3 F FILIPPI TARGETTI FRANCE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Antony, le 18 mars 2024

Le Commissaire aux Comptes
SAS RENAISSANCE AUDIT
Membre de la Compagnie
Régionale de Versailles

Cédrick BASTIEN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Bastien', written over a large, loopy circular flourish.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	319 450	319 450				
	Fonds commercial (1)	1 800 512	1 800 512				
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	119 976	100 929	19 047	24 130	5 083	21.06
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	12 364		12 364	91 578	79 214	86.50
	Total II	2 252 301	2 220 891	31 411	115 707	84 297	72.85
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	104 600	14 484	90 115	52 810	37 305	70.64
	Avances et acomptes versés sur commandes	64 798		64 798		64 798	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 922 722	64 447	1 858 275	1 293 515	564 760	43.66
	Autres créances	100 964		100 964	181 261	80 297	44.30
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	513 764		513 764	496 201	17 563	3.54
	Charges constatées d'avance (3)	57 308		57 308	54 150	3 159	5.83
	Total III	2 764 156	78 931	2 685 225	2 077 936	607 288	29.23
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 016 457	2 299 822	2 716 635	2 193 644	522 991	23.84

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(?) Dont à plus d'un an

0-

B2C

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 607 000)	607 000	607 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 360 933	3 360 933		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	53 421	53 421		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	327 731	327 731		
	Autres réserves				
	Report à nouveau	4 342 112	4 563 611	221 499	4.85
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	31 802	221 499	189 697	85.64
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	38 775	6 973	31 802	456.06
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	32 000	32 000		
	Provisions pour charges				
	Total III	32 000	32 000		
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	184	248	64	25.87
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	446 610	231 914	214 696	92.58
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 597 688	1 358 557	239 131	17.60
	Dettes fiscales et sociales	476 785	458 110	18 675	4.08
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 479		1 479	
	Autres dettes	121 943	105 842	16 102	15.21
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	1 171		1 171	
	Total IV	2 645 861	2 154 671	491 190	22.80
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 716 635	2 193 644	522 991	23.84

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 645 861 2 154 671

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	7 311 097	148 630	7 459 727	8 997 320	1 537 593	17.09
Production vendue de biens						
Production vendue de services	44 454	103 607	148 061	78 130	69 931	89.50
Chiffre d'affaires NET	7 355 551	252 237	7 607 788	9 075 450	1 467 663	16.17
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			90 689	26 230	64 460	245.75
Autres produits			30	12 077	12 048	99.75
Total des Produits d'exploitation (I)			7 698 507	9 113 757	1 415 251	15.53
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			4 713 235	5 811 975	1 098 740	18.90
Variation de stock (marchandises)			25 290	38 871	13 581	34.94
Achats de matières premières et autres approvisionnements			158		158	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			813 067	796 808	16 259	2.04
Impôts, taxes et versements assimilés			25 321	38 116	12 795	33.57
Salaires et traitements			1 295 163	1 581 370	286 206	18.10
Charges sociales			616 325	640 098	23 773	3.71
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 315	6 360	44	0.70
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			26 216	43 281	17 065	39.43
Dotations aux provisions						
Autres charges			71 698	12 777	58 921	461.13
Total des Charges d'exploitation (II)			7 542 209	8 891 914	1 349 704	15.18
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			156 297	221 844	65 546	29.55
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		778		345	433	125.49
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		778		345	433	125.49
2. Résultat financier (V-VI)		778		345	433	125.49
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		155 520		221 499	65 979	29.79
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		123 718			123 718	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		123 718			123 718	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		123 718			123 718	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		7 698 507		9 113 757	1 415 251	15.53
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		7 666 705		8 892 259	1 225 553	13.78
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		31 802		221 499	189 697	85.64

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	9
Fonds commercial	9
Autres immobilisations incorporelles	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Créances immobilisées	10
Evaluation des matières et marchandises	10
Dépréciation des stocks et en cours	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	11
Détail des produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
Détail des charges constatées d'avance	12
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	12
Variation des capitaux propres	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	13
Ventilation de l'effectif moyen	13
Honoraires des commissaires aux comptes	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	13
Engagement en matière de pensions et retraites	14
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 716 635.10 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 607 787.57 Euros et dégageant un bénéfice de 31 801.51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 119 962		
Installations générales agencements aménagements divers	22 248		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	96 495		1 233
TOTAL	118 743		1 233
Prêts, autres immobilisations financières	91 578		1 600
TOTAL	91 578		1 600
TOTAL GENERAL	2 330 283		2 833

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 119 962	2 119 962
Installations générales agencements aménagements divers			22 248	22 248
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			97 728	97 728
TOTAL			119 976	119 976
Prêts, autres immobilisations financières		80 814	12 364	12 364
TOTAL		80 814	12 364	12 364
TOTAL GENERAL		80 814	2 252 301	2 252 301

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	319 450			319 450
Installations générales agencements aménagements divers	5 930	2 225		8 155
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	88 684	4 090		92 774
TOTAL	94 614	6 315		100 929
TOTAL GENERAL	414 064	6 315		420 379

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 225				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 090				
TOTAL	6 315				
TOTAL GENERAL	6 315				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	32 000				32 000
TOTAL	32 000				32 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	1 800 512				1 800 512
Sur stocks et en cours	26 500	595	12 610		14 484
Sur comptes clients	64 690	25 621	25 864		64 447
TOTAL	1 891 701	26 216	38 474		1 879 443
TOTAL GENERAL	1 923 701	26 216	38 474		1 911 443
Dont dotations et reprises d'exploitation		26 216	38 475		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	12 364	0	12 364
Clients douteux ou litigieux	82 111	82 111	
Autres créances clients	1 840 611	1 840 611	
Personnel et comptes rattachés	5 157	5 157	
Taxe sur la valeur ajoutée	78 619	78 619	
Divers état et autres collectivités publiques	2 615	2 615	
Débiteurs divers	14 573	14 573	
Charges constatées d'avance	57 308	57 308	
TOTAL	2 093 358	2 080 994	12 364

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	184	184		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 597 688	1 597 688		
Personnel et comptes rattachés	134 171	134 171		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	206 465	206 465		
Taxe sur la valeur ajoutée	124 049	124 049		
Autres impôts taxes et assimilés	12 101	12 101		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 479	1 479		
Autres dettes	121 943	121 943		
Produits constatés d'avance	1 171	1 171		
TOTAL	2 199 251	2 199 251		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	20.0000	30 350			30 350

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds Commercial Targetti			1 790 512	1 790 512	
Fonds Commercial Luxa Franc			10 000	10 000	
Total			1 800 512	1 800 512	

Le fonds de commerce a été acquis en 1999 lors de la fusion absorption AUTOGRAPHE par TARGETTI MLE.

Une provision pour dépréciation a été passée pour la valeur du fonds de commerce.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

La valeur brute des logiciels est de 319 450 €.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, soit une période de 3 à 5 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Matériel et outillage ind.	Linéaire	5 à 10 ans
Installations Industrielles	Linéaire	5 à 10 ans
Installations, agenc. gén.	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de bureau & Info	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	125
Autres créances	17 188
Total	17 313

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients FAE 31/12/23	125
Fournisseurs AAR 31/12/23	14 573
Etat produits à recevoir 31/12/23	2 615
Total	17 313

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	184
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103 754
Dettes fiscales et sociales	228 858
Autres dettes	105 653
Total	438 449

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	57 308
Total	57 308
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 171
Total	1 171

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Loyers, charges locatives et impôts liés	16 700		
Loyers divers	3 339		
Recylum	29 665		
Chèques déjeuner	1 730		
frais déplacements salon 2024	1 573		
Documentation	1 668		
Cotisations 2024	1 450		
divers	1 183		
Total	57 308		

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 502 393		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	228 472-
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	221 499
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	6 973-
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	6 973-
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	6 973-
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	0
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	0

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
France	7 355 551
Intracom	207 279
Export	44 958
Total	7 607 788

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	16
Employés	3
Total	19

Honoraires des commissaires aux comptes

Le budget des honoraires couvre les travaux décrits dans la lettre de mission. Les éventuelles autres diligences, non connues à ce jour, permettant d'émettre les rapports prévus par les textes légaux ou réglementaires feront l'objet d'une facturation distincte, qui sera précisée lors de la réalisation des travaux correspondants.

Les honoraires sont fonction du niveau de qualification requis par la nature et la complexité des travaux effectués et du temps passé. Les honoraires s'élèveront à 14 400 € hors taxes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Le groupe 3 F Filippi S.P.A., a signé une lettre de soutien financier à la société 3F Filippi Targetti France.

Le groupe soutiendra la société aussi longtemps que la société fera partie du groupe 3 F Filippi S.P.A.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Au 31 décembre 2023, l'évaluation des indemnités de fin de carrière a été calculée selon la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme), actualisé au taux de 3,20% avec une hypothèse de départ à la retraite volontaire du salarié à l'âge de 67 ans. Le calcul des indemnités tient compte d'un taux moyen d'augmentation de 1% et d'un taux de charges sociales de 48%.

Il n'a pas été pris en compte de la décision IFRIC.

Le montant des droits qui seraient acquis au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte de la probabilité de survie et de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élèvent à 204950,35 €.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
3F FILIPPI	SPA	3 000 000	PIANORO - ITALIE